



Sigoyer, le 07 juillet 2020

Le Maire de Sigoyer

à

**Mesdames, Messieurs,
les Conseillers Municipaux**

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

VENDREDI 10 JUILLET 2020

A 14 H 30 dans la salle polyvalente de la mairie.

Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter, vous trouverez annexé à la présente convocation, un modèle de procuration. Sachez qu'exceptionnellement, un conseiller peut être porteur de deux pouvoirs.

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 et pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire prévu à l'article L 3131-12 du code de la santé publique déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 23 mars 2020, j'ai décidé, pour assurer la tenue de la réunion du conseil dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, que le public accueilli se limiterait à six personnes.

Veillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Maire empêché : **Charly AUDIBERT**



ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 02/07/2020
- Désignation du délégué et des trois suppléants de la commune en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020.
- Questions diverses